

QU'ATTEND-ON POUR AGIR ?

- **Formons-nous** et privilégions les mises en situation permettant de développer l'empathie ;
- **Rencontrons des personnes d'autres générations** en dehors du cadre professionnel ;
- **Dénonçons les discriminations :**
UNIA au 0800 12 800
Et les **maltraitements :**
Respect Seniors (Wallonie)
au 0800 30 330
et **Ecoute Seniors** (Bruxelles)
au 02 219 56 88 ;
- **Militons** pour de meilleures conditions de travail dans les soins et services à la personne ;
- Portons une **attention à nos propres paroles, attitudes et comportements** vis-à-vis des personnes âgées.

Et n'oublions pas que vieillir est la seule façon de rester en vie !

*C'est l'âgisme,
et non pas le
vieillessement, qui
complique la vie des
personnes âgées.*

L'ASBL LIAGES est une association du réseau Solidaris reconnue en **éducation permanente**. Nous représentons et défendons les droits des personnes âgées depuis 1977. Notre mission : **militier contre les inégalités sociales et l'âgisme** afin de défendre les intérêts des seniors et de veiller à leur autodétermination et leur émancipation. Pour plus d'informations sur notre structure et nos activités : www.liages.be



@laisselesridestranquilles
#AWORLD4ALLAGE



Ressource : Brochure LIAGES
"Quoi, qu'est-ce qu'il a mon âge ?"

Avec le soutien de :



liages

**Vous accompagnez
des personnes âgées
dans le cadre
professionnel, bénévole
ou personnel ?**

**L'âgisme,
parlons-en !**



**Il est temps de dire
NON à l'âgisme !**

Editrice responsable : Maïté Frérotte
Place Saint-Jean 1, 1000 Bruxelles

QU'EST-CE QUE L'ÂGISME ?

L'**âgisme** se rapporte aux **stéréotypes**, aux **préjugés** et aux **discriminations** à l'égard des autres ou de soi-même **en fonction de l'âge**, quel qu'il soit.



1 personne sur 2 dans le monde a des attitudes modérément ou fortement âgistes.

(ONU, 2021)

L'AVANCÉE EN ÂGE NE DEVRAIT PAS EMPÊCHER :

- De pouvoir **proposer et administrer des soins et traitements de qualité**, même en cas de perte d'autonomie ;
- De pouvoir **préserver les facultés** de la personne accompagnée autant que possible, et l'aider au juste niveau de ce dont elle a besoin (sans tomber dans la surprotection) ;
- De **permettre l'accès aux soins** de santé et aux services sociaux, y compris en période de crise sanitaire ;
- De proposer des **actions de prévention** et de dépistage, notamment concernant les infections sexuellement transmissibles ;
- D'accompagner la personne dans une optique de **bienveillance** et prendre en compte correctement ses besoins ;
- De considérer la personne accompagnée comme **un·e adulte à part entière**, sans condescendance et en prenant réellement en compte son avis et ses ressentis.

La structure âgiste de la société fait qu'il est parfois difficile de faire respecter les droits des personnes âgées du fait de plusieurs facteurs :

- Être confronté·e quotidiennement à **des personnes âgées en perte d'autonomie** ;
- Être épuisé·e, surmené·e
- **Manquer d'informations et de formations** ;
- **Manquer de soutien**, d'aide, de personnel ;
- Dépendre de **systèmes de fonctionnement** qui ne permettent pas de prendre en compte les individualités...

Pourtant, lutter contre l'âgisme permettrait d'augmenter l'espérance de vie des personnes âgées jusqu'à 7,5 ans ! Et aussi d'augmenter les capacités physiques et mentales, de diminuer les problèmes de santé et la perte d'autonomie.

